

Inauguration d'une unité d'hospitalisation à domicile à l'hôpital Albert-Chenevier (AP-HP)

Communiqué de presse

22 novembre 2013

Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP, inaugure le 22 novembre 2013 une unité de soins adultes d'hospitalisation à domicile (HAD) à l'hôpital Albert-Chenevier (AP-HP), en présence de Laurent Cathala, député-maire de Créteil. Cette unité vient compléter l'offre de soins d'hospitalisation à domicile de l'AP-HP, portant à 15 le nombre d'unités adultes auxquelles s'ajoutent 3 unités de soins pédiatriques, 1 unité obstétrique et 1 unité de nuit.

L'unité Albert-Chenevier a accueilli ses premiers patients fin octobre 2012. Elle dessert 24 communes du Val-de-Marne et prend en charge environ 80 patients par jour pour des pansements complexes, des soins palliatifs ou de la rééducation neurologique.

L'ouverture de cette unité a été l'occasion d'optimiser l'organisation des soins, notamment avec la création de la fonction d'infirmière de liaison, en cours de déploiement dans l'ensemble des unités adultes de l'HAD de l'AP-HP.

Cette infirmière est chargée d'assurer la coordination du parcours patient, la fluidité des admissions et des relais. Elle permet au cadre de se recentrer sur son cœur de métier : la qualité, la sécurité des soins et son rôle de manager. Il est aussi en mesure de développer des relations plus étroites avec les professionnels libéraux des services de soins infirmiers (SSIAD) et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) situés sur le territoire de l'unité de soins.

Médecin coordonnateur, infirmière, aide-soignante, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricienne, psychologue, diététicienne, orthophoniste, assistante-sociale, puéricultrice, sage-femme sont les autres métiers intervenants au domicile des patients pour l'HAD de l'AP-HP. Ils permettent une prise en charge pluridisciplinaire.

Contacts presse

Service de presse de l'AP-HP : Anne-Cécile Bard, Olivier Bordy, Clémence Rémy – 01 40 27 37 22 – service.presse@sap.aphp.fr

En savoir plus

L'HAD de l'AP-HP est le plus important des établissements publics d'hospitalisation à domicile d'Ile-de-France. Elle assure, au domicile des patients, des soins continus et coordonnés tant hospitaliers que paramédicaux, sur la base d'un projet personnalisé.

Elle prend en charge notamment la rééducation, l'obstétrique, la pédiatrie, les séjours post-chirurgicaux, les chimiothérapies, les pansements complexes, et ce, à tous les âges de la vie.

La continuité des soins est assurée 24h/24, 7j/7. Le suivi médical du patient est réalisé par son médecin traitant, avec l'appui du médecin coordonnateur de l'HAD, véritable interface avec les équipes hospitalières, les réseaux de santé, les réseaux associatifs et les structures libérales.

Un projet prioritaire pour développer le recours à l'HAD de l'AP-HP

L'HAD a un positionnement charnière au cœur de l'offre de soins de l'AP-HP. Elle renforce son ancrage territorial et joue un rôle d'interface entre le monde hospitalier et la prise en charge de ville.

En 2011, l'AP-HP a fait du développement de l'HAD une priorité. L'HAD répond aux attentes des personnes malades, notamment celles qui présentent des pathologies chroniques en permettant de différer, raccourcir ou éviter une hospitalisation conventionnelle.

Depuis 2011, le nombre d'admissions en HAD n'a cessé de progresser, marqué par des hausses de plus de 12% en 2012, de 30% sur la pédiatrie et 6,5% sur les soins adultes en 2013.

L'hospitalisation à domicile de l'AP-HP en quelques chiffres

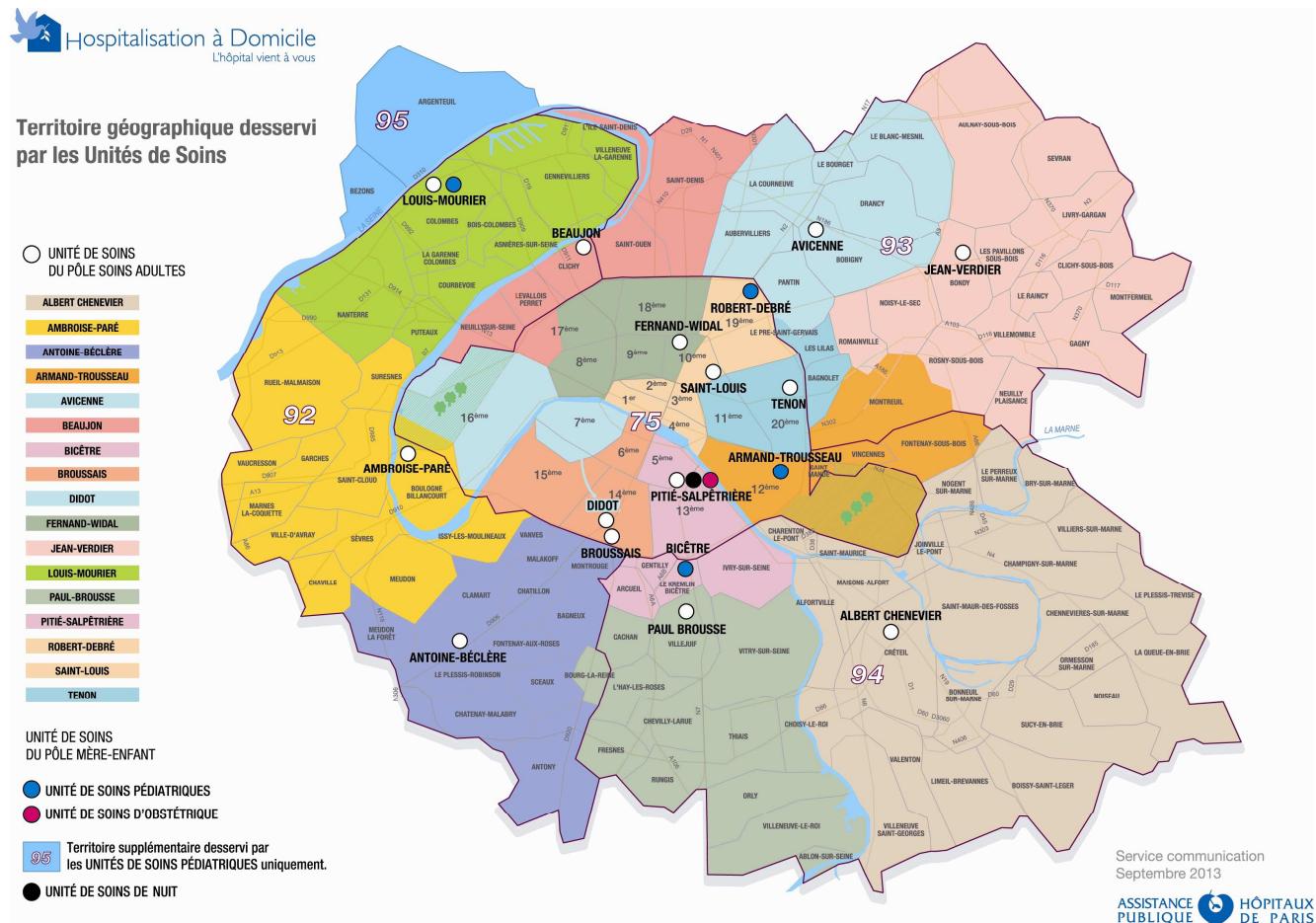
820 places polyvalentes

20 unités de soins adossées aux hôpitaux de l'AP-HP

112 communes desservies sur Paris intramuros & départements limitrophes (92, 93, 94) pour une population de 8,5 millions d'habitants

1 plateforme unique d'admissions sur prescription médicale : 01 73 73 57 57

Territoire géographique desservi par les unités de soins de l'HAD de l'AP-HP



Des prescripteurs hospitaliers à l'origine de la création de l'HAD

L'hospitalisation à domicile de l'AP-HP a été créée en 1957 par le Pr Fred Siguier, médecin hospitalier à l'hôpital Tenon et fut la 1^{ère} HAD mise en place en France sur le modèle des Home Care nord-américains. L'HAD de l'AP-HP intervient initialement au domicile des patients adultes. Elle développe ensuite une activité pédiatrique (1965) et obstétrique (1978) pour le suivi des grossesses à risque et des situations de post-partum pathologiques.